

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 JUIN 2015**

Présents : Mme : BOYAT Sylvie

Mrs : BOINNARD Cyril, , CURT Patrick, DELERCE Olivier, DUPONT Eric,
JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien et MORAND Jean Claude.

Excusés : Mme DWORAK Bogéna, Mr MUDRY Stéphane.

Absent : Mr CONVERSE Jacques.

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 18h25.

La réunion du conseil commence par la présentation du projet d'étude de la STEP par Mr VINCENT du cabinet SCERCL :

- 2012 : lancement de l'étude du diagnostic du réseau
- 2013 – 2014 : réflexion sur les diverses possibilités : construction d'une nouvelle STEP, raccordement à la STEP de Le Biot.
- Sur la commune de Seytroux, le taux de raccordement est de 82 % et le taux de collectif est de 92 %.
- 2015 : Finalisation du dossier.

19 h 30 : Début du Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 avril 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme :
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Plan de la Plagne »
Références cadastrales : B 1315 – 3418
Objet : Vente Rosset / Brandfield
Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Déclaration Préalable :
 - CATCHPOOL William
Lieu-dit : « St Martin »
Références cadastrales : B 491 – 496 – 497 – 198 – 3329 – 3385
Objet : Agrandissement d'un garage (sur 1,20 m de long).
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - MUDRY Pascale
Lieu-dit : « Ombre »
Références cadastrales : B 156 – 157 – 158 – 2122
Objet : Pose d'une fenêtre de toit
Avis : Favorable en respectant les observations données.

Le mercredi 27 mai, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier le permis de construire suivant :

- VULLIEZ Alain

Lieu-dit : « La Bronne »

Références cadastrales : B 2590

Objet : Grenier et abri de jardin (23,73 m²)

Avis : Favorable en respectant les observations données.

Délibération : Le Conseil décide de passer de 3% à 5% la taxe d'aménagement afin de prendre en compte l'instruction des permis de construire à la charge des communes à compter du 1^{er} Juillet 2015.
Le Conseil décide d'accepter la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme par la CCHC à compter du 1^{er} juillet 2015.

3. Délibération transfert compétence Eau/Assainissement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République qui prévoit le transfert aux EPCI des compétences « Eau » et « Assainissement » au plus tard le 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour que la CCHC lance une étude afin de préparer le transfert des compétences « eau » et « assainissement » et accepte la convention de prestation de service.

4. Délibération ONF :

Le conseil municipal délibère favorablement afin de demander une subvention auprès de la Région Rhône-Alpes pour les travaux d'éclaircie et de dépressage en forêt communale soumise au régime forestier (parcelle H).

Le conseil municipal décide de demander une subvention auprès du FEADER, de l'Etat, de la Région et de l'Assemblée des Pays de Savoie pour la réfection de la route de Lanversing suite à un éboulement de la route au niveau du couloir avalanche.

5. Vente local (Les Terches) :

Mr Truchot Sébastien souhaite acquérir un bâtiment situé Sur les Terches pour le réhabiliter en atelier de menuiserie.

Ce bâtiment est constitué de 3 travées.

Le CM donne son accord pour la vente de 2 travées, la troisième servira de passage pour accéder à l'arrière du terrain.

6. Point sur les travaux Eau / Assainissement :

- Les travaux de raccordement de St Martin ont repris.
- Les travaux de raccordement au Sey (voir demande de M Gilles DELERCE) sont terminés.
- Les travaux aux Perrières sont en cours de réalisation.

7. Point sur les travaux de l'Eglise :

Une réunion de chantier aura lieu le jeudi 4 juin 2015.

Les couvreurs ont presque fini.

Les façades sont en cours de réfection.

Le nettoyage des vitraux est à faire ainsi que le démontage de l'échafaudage.

Le devis pour la réfection du toit du porche n'a pas encore été transmis.

Les délais seront tenu afin d'éviter un surcoût de la location de l'échafaudage.

8. Point sur le dossier de la STEP :

Le marché de la maîtrise d'œuvre est attribué au cabinet DAVIET.

Le 22 mai a eu lieu l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre pour les travaux de raccordement de la Step de Seytroux à la Step du Biot.

Le cabinet DAVIET a établi un compte-rendu des différentes offres :

Classement	Entreprise	Nombre de points
1	GIROD	84,47
2	LEC	84,20
3	DECREMPS	83,03
4	PERRIER/COLAS	82,37
5	GRAMARI	79,12
6	MCM	78,65
7	BENEDETTI	78,20

Le Conseil Municipal choisit l'entreprise GIROD.

9. Prêt de la salle d'animation :

La commune accepte le prêt de la salle d'animation au Centre Régional de la Propriété Forestière pour une réunion publique.

10. Affaires diverses :

Les locations du gîte " Le Gorni" et de l'appartement situé au-dessus de la Mairie sont finalisées.

La réunion est clôturée à 22h30.